

Ces agriculteurs ne peuvent compter sur leurs voisins comme cela se fait dans les régions agricoles établies. Ils ne disposent pas des pièces nécessaires, des services des fabricants et des services techniques offerts dans le reste du Canada. Ils doivent se débrouiller, lutter contre les intempéries et les conditions géographiques, et aussi essayer de trouver des débouchés.

Les agriculteurs du Grand Nord doivent trouver leurs propres débouchés, et certains semblent exister sur place. Les gens de l'endroit consomment des biens et paient très cher leurs aliments. La région offre donc beaucoup de possibilités, mais les producteurs doivent pouvoir compter sur le reste du pays. Ils doivent savoir qu'en cas de mauvaises récoltes, ils peuvent obtenir du fourrage d'ailleurs. C'est exactement ce que permettra cette modification à la loi. Les agriculteurs doivent également être mis au courant de l'existence de programmes comme l'assurance-récolte qui permet de compenser le marasme qui peut résulter d'une perte totale dans une exploitation agricole nouvelle ou établie. Les producteurs doivent savoir qu'il existe des programmes de stabilisation faits pour les protéger des fluctuations du marché. Même si un individu exploite une ferme dans une région reculée, les fluctuations du marché dans le reste du pays ou le reste du monde se répercutent jusque dans ces régions et touchent son exploitation autant que si elle était située au cœur même du marché.

● (2150)

Outre ces formes d'aide de la part du gouvernement, le producteur doit pouvoir compter sur l'intervention gouvernementale. Parfois, par exemple, le gouvernement peut agir au nom du producteur et confier certains pouvoirs à des associations qui le représentent afin de l'aider à faire face aux monopoles ou aux quasi-monopoles avec lesquels il doit compter sur les marchés, que ce soit à titre d'acheteur ou de vendeur. Acheteur de matériel, d'engrais ou d'autres nécessités ou vendeur de ses propres produits. Dans l'un ou l'autre cas, il devra habituellement traiter avec de très grandes entreprises se comportant à la manière de quasi-monopoles. A titre de petits producteurs indépendants, les agriculteurs sont pratiquement à la merci de ces entreprises, à moins que le gouvernement ne leur permette de s'unir, soit au sein de coopératives, soit par le biais d'offices de commercialisation.

En résumé, nous convenons que la proposition à l'étude ce soir devrait être adoptée. Nous sommes conscients, comme, j'en suis sûr, tous les députés le sont, que ce bill ne modifiera pas la situation agricole au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, que ce n'est que pure façade. Nous répétons qu'il faut régler au plus vite la question des revendications territoriales. Nous répétons qu'il faut former les agriculteurs de la région et leur fournir la technologie nécessaire. Nous répétons qu'il faut mettre sur pied des structures de marché adaptées aux agriculteurs et dirigées par eux, si l'on veut que leur entreprise soit rentable dans cette région du pays, comme dans toute autre région, d'ailleurs.

Nous voulons aussi réitérer qu'il faut absolument que le gouvernement prête son concours non seulement dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, mais aussi ailleurs au Canada, parce que les agriculteurs ont besoin d'aide sous la forme d'une assurance-récolte et de programmes de stabilisation pour contrer les fluctuations importantes du marché, qui sont fréquentes dans le secteur agricole. Dans le cas qui nous

Alimentation des animaux de ferme

occupe, il faut que l'on transporte des grains de provenance lorsque le besoin s'en fait sentir, dans cette région comme partout ailleurs au Canada.

M. Len Gustafson (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je désire parler du bill C-15 en raison de son sens et de l'importance qu'il a pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Lorsque je faisais partie du comité permanent de l'agriculture, j'ai remarqué une chose extrêmement importante, à savoir la compréhension et les aspirations des agriculteurs de toutes les parties du Canada, qu'il s'agisse des Territoires du Nord-Ouest, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Québec ou de l'Ontario. Le Canada pourrait apprendre de grandes choses des agriculteurs.

Je suis très heureux de prendre la parole sur ce bill parce que je sais l'importance que son adoption revêt aux yeux des Canadiens des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon en termes de production. Depuis l'administration Diefenbaker, le gouvernement fédéral manque d'imagination à l'égard du Nord. John Diefenbaker avait une vision très claire des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Nous n'avons jamais pris le temps de réfléchir à toutes les possibilités que présente cette immense partie du Canada.

Il est extrêmement important d'adopter ce projet de loi en toute hâte afin de veiller à ce que l'élevage de bétail soit possible dans cette région. C'est très important non seulement pour l'agriculture mais pour tous les aspects de la société canadienne contemporaine. Le transport des grains fourragers est important pour le Nord, mais je voudrais établir un parallèle entre cette question et les problèmes que nous avons déjà connus et que nous connaissons de nouveau en Saskatchewan à cause de la sécheresse.

Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, la sécheresse sévit en Saskatchewan, surtout dans l'est et dans le centre de la province, ainsi que dans la majeure partie du Manitoba. Il est extrêmement important de tirer des leçons de l'expérience du transport des grains fourragers. Je regrette un peu que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) soit absent et qu'il ne puisse pas suivre le débat de ce soir. Je pense que nous nous heurtons à de graves problèmes dans la région, non seulement en ce qui concerne le transport des céréales fourragères mais aussi en ce qui a trait au maintien des réserves d'aliments dans les élevages. C'est très important pour les éleveurs de bétail.

Pas plus tard que la semaine dernière, je me suis entretenu avec un vieil agriculteur de ma circonscription. Il m'a déclaré que depuis six ans, les éleveurs de bétail connaissent des difficultés de plus en plus marquées. Il m'a dit que s'il était forcé de vendre de nouveau son bétail, il renoncerait à l'élevage. Il faut absolument que le gouvernement et le ministre de l'Agriculture interviennent en ce qui concerne non seulement le transport du fourrage, mais aussi son prix trop élevé qui va aujourd'hui de \$2.50 à \$5 la balle. Si l'on calcule ce qu'il en coûte de nourrir un troupeau à pareil prix, il est évident qu'il est plus rentable de le vendre.

Il faut que le gouvernement élabore des politiques visant à maintenir un nombre suffisant de reproducteurs dans les Prairies, compte tenu de l'extrême sécheresse qui y sévit actuellement. Pour conclure, je dirai que je mise particulièrement sur les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon pour produire ce dont les agriculteurs et le Canada tout entier ont tant besoin. Nous devons tenir compte des enseignements que nous avons